Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de

numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 69 (1990)

Artikel: Le monnayage en bronze de Bibulus, Atratinus et Capito. Part III

Autor: Amandry, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-175230

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MICHEL AMANDRY

LE MONNAYAGE EN BRONZE DE BIBULUS, ATRATINUS ET CAPITO

III

Planches 14-16

Le troisième volet de cette étude¹ propose un commentaire d'ensemble du monnayage des «préfets» de la flotte d'Antoine, Bibulus, Atratinus et Capito.

Mais, avant d'aborder les problèmes que pose ce numéraire, j'apporte quelques corrections et additifs aux catalogues publiés².

Abréviations utilisées

M. Amandry 2 M. Bahrfeldt 2	Le monnayage des duovirs corinthiens, BCH Suppl. XV (Athènes, 1988). «Die Münzen der Flottenpräfekten des Marcus Antonius», NZ 37, 1905, p. 9–56, pl. I–II.
BEFAR	Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome.
FITA	M. Grant, From Imperium to Auctoritas, Cambridge 1946 (réimpression 1969).
H. Grueber	Coins of the Roman Republic in the British Museum, II, 1910, p. 495–525.
R. Martini 2	«Monetazione bronzea orientale di Marcus Antonius (II)», RIN 1984, p. 17–60.
R. Martini 3	«Monetazione bronzea romana tardo-repubblicana, I», Glaux 1 (Milan, 1988).

Collections publiques (addenda)

Berne	Bernisches Historisches Museum, Münzkabinett
Bologne	Museo Civico Archeologico
Lyon	Musée des Beaux-Arts
Venise	Museo Archeologico
Venise	Museo Correr

Remerciements (addenda)

L. Canali (Bologne), L. Chaurand (Lyon), T. Eden (Sotheby's), B. Kapossy (Berne), C. Marcantoni (Venise), F. Planet (Lyon), M. Roux (Toulon), R. Schaefer (Rensselaer), M. Tombolani (Venise), R. Weigel (Bowling Green).

¹ Pour les première et deuxième parties, voir RSN 65, 1986, p. 73–103 et RSN 66, 1987, p. 101–133.

² Un numéro suivi d'une lettre a, b, etc. indique une monnaie dont la paire de coins est déjà connue. Un numéro supplémentaire dans la série indique une monnaie qui présente soit une nouvelle combinaison de coins, soit des nouveaux coins.

I. L. Calpurnius Bibulus M. f.

Corrigenda

- C. 3. Lire 19,50 et non 16,50.
- D 2. Venise Museo Archeologico 3854; 12,87 (et non 8,30 comme l'indiquait Bahrfeldt); 9.
 - 3. Bologne 189: en fait un as lourd d'Atratinus dont la légende de revers est regravée.
- E. 17. Coll. R. Witschonke; 5,45; 9.
 - 21. Lire 5,06 et non 7,83.
 - 28. Coll. R. Witschonke (ex Bonhams/Vecchi 5/1981, 488; Bonhams/Vecchi 8/1982, 469); 5,27; 9.

Addenda

- B. 5.* D2 R5 Ancienne coll. Gnecchi; 23.00; ?.
 - 5. Je croyais à tort que l'exemplaire B 3 était celui de la collection Gnecchi; or des moulages de cet exemplaire sont conservés au British Museum et montrent que si cette pièce est bien issue, comme celle de Paris, du même coin de droit que l'exemplaire de Berlin, et porte également au droit la marque incisée A, il s'agit toutefois d'un specimen différent, offrant un nouveau coin de revers.
- C. 5a.* D2 R3 Paris 1987/346; 18,41; 9.
 - 6.* D1 R4? Coll. R. Witschonke (ex vente Superior, The Moreira Collection Sale, Part 2, 10–11/XII/1988, 2249); 17,21« 9.
 - 5a. Poinçon A au droit; provient de Syrie 6. Contremarque ¥/E au droit; trouvé en Israël.
- D. 3.* D1 R3 Lyon Musée des Beaux-Arts; 12,27; 9.
- E. 30.* D1 R10? Cambridge CM 80–1948 (coll. M. Grant); 4,51; 9.
 - 30. Sans doute un des deux exemplaires achetés par M. Grant à Nicosie (FITA, p. XIII, p. 45, 1.9, n. 2).

II. L. Sempronius Atratinus

1. Série lourde

Corrigendum

A. 12.* D3 R6 Bologne 185; 22,30; 8.

Addenda

- A. 8a. D2 R4 Venise Museo Archeologico 3850; 25,33; 12.
- B. 7.* D3 R5 Coll. R. Witschonke (ex Vente sur Offres Cl. Burgan, 30/VI/ 1987, 355; Numismatica Ars Classica Auktion 1, 29–30/III/ 1989, 756); 16,45; 7.
 - 7. Monnaie trouvée à Monemvasia, dans le Péloponnèse.
- C. 4a.* D2 R3 Vienne 5413; 8,15; 5.
 - 14. D3 R10 Venise Museo Archeologico 3851; 14,22; 1.
 - 4a. Revers retouché.
- D. 10a.* D3? R7? Bologne 189; 10,37; 3.10a. Droit et revers retouchés.
- F. 2.* D2 R2 Coll. S. Wagner; 3,71; 7.

2. Série légère

Addenda

- A. 15.* D2 R10 Coll. R. Witschonke; 14,48; 9.
 16. D2? R11? Venise Museo Archeologico 3852; 11,32; 1.
- B. 5a. D2 R2 Venise Museo Archeologico 3856; 5,66; 12
 - 8a. D2 R5? Coll. R. Weigel; 13,00; 4.
 - 10. D? R? Vatican 6392; 8,23; ?.

Annexe: Série Crawford 530

- 11.* Berne 3365; 12,04; ?.
- 12. Vente Bourgey, coll. Vidal Quadras, 4-5/XI/1913, 712; ?; ?.
- 13. Vente Glendining, coll. Lawrence, 7/XII/1950, 413; 14,35; ?.
- 11. Peut-être l'exemplaire Glendining, coll. Hall, décrit en 10: le poids correspond.

III. M. Oppius Capito

1. Série lourde

Addenda

- B. 10a. D4 R7 Venise Museo Archeologico 3860; 22,06; 6.
 21.* D? R? Bologne 192; 15,50; 10.
- C. 16a.* D5 R12 Coll. M. Roux; 13,47; 5.
 - 29.* D6 R9 Coll. privée; 12,42; 9.
 - 30.* D3 R20 Coll. M. Roux; 15,17; 7.
 - 31. D7? R? Coll. R. Witschonke; 11.03; 3.
 - 29. Monnaie trouvée à Corinthe.
- D. 3a.* D1 R2 Bologne; 8,20; 9.
 - 11a. D3 R7 Venise Museo Archeologico 3853; 8,50; 8.
 - 28. D? R? Coll. R. Weigel; 9,45; 4.
 - 29. D? R? Coll. R. Witschonke; 7.67; 12.

Addenda

- A. 11a. D3 R5 Coll. R. Witschonke (ex vente Müller Solingen 62/1989, 914a); 8,53; 6.
- B. 17a. D6 R10 Venise Museo Archeologico 3855; 8,22; 12. 19a.* D6 R11 Vente Sotheby's, 22–23/III/1990, lot 95; 7,03; 11.
- C. 7a.* D5 R6 Vente Sotheby's, 22-23/III/1990, lot 95; 2,85; 12.
 - 13a.* D7 R9 Bologne; 3,60; 9.
 - 46a.* D24 R27 Venise Museo Archeologico 3857; 4,65; 12.
 - 52a. D25 R32 Venise Museo Correr; ?; ?.
 - 52b.* D25 R32 Coll. D. N. Doukas; 5,01; 5.
 - 53a.* D25 R33? Coll. P. R. Franke; 4,22; 2.
 - 62a.* D27 R36 Coll. R. B. Witschonke (ex NCirc nº 830, mai 1988, C 242; Spink 65, 5/X/1988, 193); 3,30; 6.
 - 111.* D1? R49 Venise Museo Archeologico 3858; 3,12; 3.
 - 112. D13 R? Sternberg XXII/1989, 247; 4,65; ?.
 - 113.* D25 R50 Bologne; 2,85; 9.
 - 114.* D31 R51 Berne 4174; 4,32; ?.
 - 115.* D32 R52 Lyon Musée des Beaux-Arts; ?; ?.
 - 116.* D33 R53 Vente Sotheby's, 22-23/III/1990, lot 95; 4,05; 12.
 - 117.* D? R6 Vente Sotheby's, 22–23/III/1990, lot 95; 3,04; 6.
 - 118. D? R? Rhodes University; ?; ?.

52b. Trouvé en Crète – 53a. Acheté à Patras – 114. Même coin de droit que n° 81–115. Même coin de droit que n° 100–118. K. D. White, Historical Roman Coins Illustrating the Period 44 B.C. to A.D. 55 (Grahamstown. Rhodes University, 1958), p. 14–16, pl. II, 2.

FAUX

Addenda

- F1. 4.* Vienne 1511; 29.17; 6. 4. Même moule que 1 et 2
- F4. Atratinus, sesterce, faux coulé, XVIII^e s.(?)
 Au droit, légende]TER•COS•DES III[
 Au revers, légende L•ATRATINVS•AVGVR•PRAEF•CLASS•F•C.
 - 1.* Riccio, pl. VI,4 = Babelon I, Antonia 71
- F5. Atratinus, dupondius, faux coulé, XVIII^e s.(?) Au droit, légende M•ANT•IMP•TER•COS•III•VIR•R•P•C. Au revers, légende L•ATRATINVS•AVGVR•PRAEF•CLASS•F•C.
 - 1.* Vienne 5186; 24,15; 6 = Babelon I, Antonia 72 F4 et F5 sont l'œuvre du même faussaire.

COMMENTAIRE

Il s'agit à présent de tenter de répondre aux interrogations formulées en préambule à ce catalogue³: A quelle date Bibulus, Atratinus et Capito ont-ils frappé monnaie? Dans quelle(s) partie(s) de la Méditerranée? Pour quelle(s) raison(s)?

On trouvera en annexes une étude métrologique, une étude statistique sur le volume des frappes ainsi que les résultats d'analyses métallographiques.

Mais il convient d'abord, et cela n'est pas sans incidences sur les problèmes évoqués, de s'attarder sur les carrières des trois «préfets de la flotte» d'Antoine, telles que nous pouvons les retracer.

³ RSN 65, 1986, p. 73–75.

A. Les «préfets de la flotte» d'Antoine

La formule de Bahrfeldt a fait fortune, mais elle ne semble pas à priori refléter exactement la réalité. Bibulus signe ses monnaies en qualité de pr(aetor) des(ignatus), Atratinus en qualité d'augur et de co(n)s(ul) desig(natus); seul Capito, à sa qualité de propr(aetor), allie la charge de praef(ectus) clas(sis).

Comme Bibulus et Atratinus signent un monnayage qui présente la même typologie que celui de Capito, Bahrfeldt a considéré que ces deux magistrats avaient le même titre que Capito, même si celui-ci ne figure pas sur leurs séries respectives⁴. Au temps des guerres civiles, le commandement des escadres était confié à des légats sénatoriaux et ces charges n'étaient pas intégrées dans leur cursus; à partir d'Auguste, les forces navales seront confiées à des chevaliers et les charges intégrées dans le cursus procuratorien⁵. Il est donc possible que Bibulus et Atratinus, tout en agissant en qualité de préfet de la flotte, aient préféré privilégier sur leur monnayage d'autres titres.

a) L. Calpurnius Bibulus⁶

Bibulus était petit-fils de Caton et beau-fils de Brutus. En 44, il poursuivait ses études à Athènes et rejoignit naturellement le parti républicain après l'assassinat de César. Présent à Philippes en 42, il se réfugia à Thasos avec M. Valerius Messala: après avoir négocié, il fit une reddition honorable à Antoine et passa à son service. L'idée de s'associer à Antoine était acceptable, alors qu'il ne pouvait être question pour cet aristocrate de rejoindre le parti d'Octave.

On retrouve Bibulus fin 36/début 35 au retour de la campagne désastreuse menée par Antoine contre les Parthes. Bibulus n'était pas de l'expédition qui avait tenté sans succès de s'emparer de la capitale de la Médie Atropatène, Phraaspar. Mais sa présence en Orient à cette date montre qu'il n'avait pas participé en Méditerranée occidentale aux opérations navales contre Sextus Pompée. Antoine l'envoya auprès d'Octave⁷, sans doute début 35.

Enfin Bibulus termina sa carrière en tant que gouverneur de la province de Syrie, poste qu'il occupa probablement en 32/31. Il mourut en charge⁸.

⁴ M. Bahrfeldt 2, p. 29.

⁵ W. Ensslin, «Praefectus classis», RE XXII, 1954, col. 1294–1301; M. Reddé, Mare Nostrum, BEFAR 260, (Rome, 1986), p. 547–548.

⁶ Münzer, RE III, 1897, col. 1367–1368; Appien, Bel. civ. IV, 38.

⁷ Appien, Bel. civ. V, 132.

⁸ Appien, Bel. civ. IV, 38; Syr. 51.

b) L. Sempronius Atratinus⁹

La carrière d'Atratinus est mieux connue que celle de Bibulus. Il était le fils adoptif de L. Sempronius Atratinus, mais fils naturel de L. Calpurnius Bestia que M. Caelius Rufus avait autrefois accusé; et c'est pour prévenir une nouvelle accusation contre son père qu'il accusa lui-même M. Caelius Rufus en 56 avant J.-C. Cicéron, qui défendait Rufus¹⁰, appelle Atratinus «humanissimus atque optimus adolescens»: il avait alors 17 ans

En 40, Atratinus fut élu membre du collège des Augures. Cette année-là, Antoine et Octave firent déclarer par le Sénat Hérode roi des Juifs: Atratinus et Messala présentèrent Hérode au Sénat¹¹. En juillet 39, au traité de Misène, il fut nommé consul designatus et partit sans doute en Grèce avec Antoine à l'automne 39. Il y resta probablement jusqu'en 36, en qualité de legatus propraetore d'Antoine. Une inscription d'Hypata en Thessalie¹² lui donne le titre d' ἀντιστράτηγος; il devait être populaire en Grèce, puisque la cité de Sparte émit un monnayage en son honneur¹³ et qu'une inscription de Patras récemment publiée l'honore en qualité de πάτρων et d'ἐνεργέτος. En 36, il est probable qu'il commandait les vaisseaux donnés par Antoine venus renforcer la flotte d'Octave sous les ordres d'Agrippa: cette flotte finit par vaincre Sextus Pompée en septembre 36. Le nom d'Atratinus figure sur deux séries siciliennes datables de l'automne 36, l'une d'Entella¹⁵, l'autre de Lilybée¹⁶.

En 34, Atratinus fut *consul suffectus* avec L. Scribonius Libo. On perd ensuite sa trace. Après Actium, il obtint son pardon d'Octave, car on le retrouve proconsul d'Afrique en 22/21 où il obtint, pour des actions inconnues, le triomphe¹⁷.

c) M. Oppius Capito

Nous ne savons rien de Capito qui n'est connu que par son monnayage. La série que lui attribue Grant¹⁸ à Lipara, signée OPPI, fait partie d'un ensemble qui ne date pas forcément de l'époque triumvirale.

- ⁹ Münzer, RE IIA, 1923, col. 1366–1368. Les cistophores inscrits Q AA frappés à Ephèse (BMC Ionia, p. 68, n° 176) et Pergame (W. Wroth, NC 1893, p. 10, n° 17) en 50/49 (?) ne peuvent être attribués à Atratinus. Le monogramme a parfois été développé en ATPA[TINOΣ, ce qui curieusement suppose un nom transcrit en grec: ce questeur, inconnu, doit plutôt se nommer TAMPA[.
 - ¹⁰ Pro Caelio (ed. J. Cousin), Paris, Les Belles Lettres, 1962.
 - ¹¹ Josèphe, Bel. Iud. I, 284 (ed. A. Pelletier, Paris, Les Belles Lettres, 1975).
 - ¹² Inscriptiones Graecae (IG) IX, 2, 39 = Inscriptiones Latinae Selectae 9461.
- ¹³ S. Grunauer, Die Münzprägung der Lakedaimonier, AMuGS VII (Berlin, 1978), p. 39, p. 145, série 9, pl. 12.
- ¹⁴ L. Moretti, Riv. di Filologia 1980/4, p. 448–452 = Supplementum Epigraphicum Graecum XXX, 1980, nº 433.
- ¹⁵ FÍTA, p. 392–393; R. Calciati, Corpus Nummorum Siculorum, I (Milan, 1983), p. 321–322, nº 15–19.
 - ¹⁶ FITA, p. 392-393; R. Calciati, p. 263-264, nº 15.
- ¹⁷ Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL), I², p. 50, 77.
- ¹⁸ FITA, p. 52, pl. I, 15; M. Bahrfeldt, RSN 1904, p. 408–412, n° 58–59, pl. 4, 65–66, 68 et p. 412–414, n° 61, pl. 4, 69.

B. Le(s) lieu(x) de frappe

Ce problème difficile a reçu des réponses très différentes. Atelier unique ou ateliers multiples? Bahrfeldt, Grueber et Grant ont adopté la première solution. En réalité, Bahrfeldt s'était montré d'une prudence insigne, suggérant que ce monnayage avait été frappé à bord des navires d'Antoine: il expliquait ainsi la facture peu soignée de ce numéraire ainsi que sa rareté¹⁹. Pour sa part, Grueber²⁰ a supposé que ce monnayage avait été frappé après Nauloque, en 36/35, dans l'île de Zante tenue par Sosius. Cette supposition n'est étayée d'aucune preuve et les rapports entre le monnayage frappé par Sosius à Zante²¹ et les séries de Bibulus, Atratinus et Capito extrêmement ténus. Enfin Grant²² a tenté de démontrer que l'ensemble de ce monnayage avait été frappé en 37 à Tarente lorsqu'Antoine et Octave se rencontrèrent pour échanger les services dont ils avaient respectivement besoin: navires de guerre à Octave contre légionnaires à Antoine. Là encore, les preuves manquent.

Ces auteurs excluent la possibilité d'ateliers multiples, arguant de l'uniformité de style entre les différentes séries²³ et de l'uniformité des types²⁴. Il est facile de disposer du deuxième argument: une même typologie dans différents ateliers suppose un programme de frappe, un monnayage pensé globalement, conçu de façon unifiée à l'échelle de la Méditerranée orientale. Ce problème sera abordé plus loin²⁵. Quant à l'affirmation de Grant, qui prétend que ces trois séries présentent entre elles des traits stylistiques communs, il convient de l'examiner de près. Si ces séries avaient été frappées dans un seul atelier, on aurait pu imaginer des coins de droit communs aux revers portant les noms des différents magistrats. Mais il n'en est rien. Bien mieux, les représentations d'Antoine et d'Octavie sont en fait fort différentes, d'une série à l'autre. Les mêmes traits d'Antoine se retrouvent sur les trois séries, – cou puissant, menton proéminent, empâtement des joues, disposition des cheveux autour du front -, mais exprimés différemment. Le résultat est la création de trois portraits individualisés: le cou massif et ramassé chez Bibulus est plus long chez Atratinus et Capito; sur les joues, des fourches partent nettement des ailes du nez chez Bibulus et Capito; le menton est particulièrement accentué chez Capito. Des mèches incurvées forment, sur le front, une frange courte chez Atratinus; les mèches sont plus épaisses, et ordonnées différemment chez Bibulus et Capito. Les mêmes différences stylistiques s'observent dans le traitement du portrait d'Octavie. A un portrait emprunt de douceur (Bibulus) s'oppose une image brutale, aux traits presque caricaturaux (Atratinus); à une image harmonieusement modelée (Bibulus) s'oppose une image au cou démesuré (Atratinus). Ses cheveux sont tirés en arrière, recouvrant ses oreilles, et terminés en chignon (Bibulus et Capito); ils forment en plus une natte déroulée le long de son cou (Atratinus).

¹⁹ M. Bahrfeldt 2, p. 36–40.

H. Grueber, p. 512-514.
 M. Bahrfeldt, JIAN 11, 1908, p. 216-218.

²² FITA, p. 42–45.

²³ FITA, p. 43: «Complete uniformity of style and type decreases the possibility of more than a single mint.»

²⁴ M. Bahrfeldt 2, p. 40.

²⁵ Infra, p. 83–85.

A ces différences stylistiques s'ajoutent des arguments techniques qui doivent permettre de faire table rase de l'idée d'un atelier unique:

- les monnaies de Bibulus et de Capito sont frappées sur des flans à bords droits ou arrondis, alors que celles d'Atratinus sont frappées sur des flans biseautés;
- les monnaies d'Atratinus présentent en leur centre une cavité. Cette technique, en usage chez les Lagides à partir de Ptolémée II, fut ensuite utilisée par les Séleucides à partir de Seleucus II avant d'être adoptée, au I^{er} siècle avant J.-C., dans le Péloponnèse. La présence de cette cavité a suscité de nombreux commentaires, mais il est maintenant acquis qu'elle était obtenue, avant la frappe, par forage ou percussion; on opérait sur le flan un planage facial à l'aide d'un tour²⁶;
- l'axe de figuration des coins diffère d'une série à l'autre: il est fixe sur la série de Bibulus (axe à 9h), alors que les coins ne sont pas ajustés sur les séries d'Atratinus et de Capito;
- enfin l'étude métrologique (annexe) montre que si ces trois séries sont frappés selon le même étalon, elles n'en ont pas moins entre elles de fortes disparités.

Tous ces éléments incitent à rechercher trois ateliers différents et, du reste, certains auteurs ont proposé des ateliers multiples. Dès 1850, Cavedoni²⁷ suggèrait comme ateliers Berytos et une cité de Lycie ou de Pamphylie; E. Babelon²⁸ attribuait la série de Bibulus à l'Orient, celle d'Atratinus à Panormus et celle de Capito en Sicile; tout récemment, Martini²⁹ a proposé d'attribuer la série de Bibulus à Athènes (?), celle d'Atratinus à Zante et celle de Capito à Ephèse. Mais ces propositions ne sont pas étayées de preuves solides et il me semble que seul l'établissement d'une carte de répartition des lieux de trouvaille peut permettre d'avancer sur un terrain ferme³⁰. Bahrfeldt, Grant et Buttrey ne disposaient pas de beaucoup de provenances précises. Bahrfeldt avait toutefois noté que ces monnaies ne se trouvaient pas en Italie ou en Sicile et que les collections des musées de Naples et de Syracuse n'en renfermaient pas. Cette opinion est toujours valable. Les provenances précises dont je dispose maintenant commencent à être extrêmement nombreuses et ces informations sont très cohérentes.

²⁶ On trouvera une bibliographie chez M. Amandry 2, p. 81–82 et n. 592–603.

²⁷ D. Cavedoni, Numismatica biblica o sia dichiarazione delle monete antiche memorate nelle sante scritture (Modène, 1850), p. 119, n° 97. Cavedoni établissait plutôt un découpage horizontal en attribuant les sesterces des 3 émissions à Berytos et les tressis à une cité maritime de Lycie ou de Pamphylie.

²⁸ E. Babelon, p. 187, 304; II (Paris, 1886), p. 277.

²⁹ R. Martini 2, p. 17, nº 1, p. 23; Id, 3, p. 83–93, en particulier p. 91.

³⁰ Comme on le sait, les monnaies de bronze circulent peu. La méthode fondée sur l'étude de la répartition géographique d'un monnayage sans ethnique a fait ses preuves: voir L. Robert, Monnaies antiques en Troade (Paris, 1966), p. 113; J. B. Colbert de Beaulieu, Traité de numismatique celtique. I. Méthodologie des ensembles (Paris, 1973), p. 28–33. En revanche, la méthode qui consiste à rattacher, selon des critères stylistiques, les séries des préfets au monnayage d'or et d'argent frappé par Antoine en Orient me semble dangeureuse, car les ateliers où ont été émis ces monnayages sont également inconnus. C'est la démarche inverse qu'il convient d'adopter, et «accrocher» l'or et l'argent au bronze lorsque cela est possible.

1. Bibulus

Catalogue

C, 1	Marché des Antiquités de Beyrouth
C, 4	Trouvé en Israël
C, 5	Acheté à Beyrouth
C, 5a	Acheté en Syrie
C, 6	Trouvé en Israël
D, 1	Acheté à Alep
E, 1	Acheté à Damas
E. 30	Acheté à Nicosie

Hors catalogue

E —1 semis acheté par Imhoof-Blumer à Izmir = Bahrfeldt 5,4. Non retrouvé —1 second semis acheté par Grant à Nicosie. Ne semble pas figurer dans les collections de Cambridge.

2. Atratinus

Catalogue

Série lourde

A, 5 A, 9 B, 7 C, 2 D, 10 D, 15 D, 16	Istanbul Marché athénien (Newell, 1936) Trouvé à Monemvasie (Péloponnèse) Marché athénien (Newell) Crète (coll. Cameron) Crète (coll. Seager) Trouvé à Corinthe (74/13)
_, -,	Série légère
A, 4	Marché athénien (Newell, 1922)
A, 6	Crète (coll. Cameron)
A, 7	Crète (coll. Cameron)
C, 5	Marché athénien
C, 6	Marché athénien (ancienne coll. Petsalis)

Hors catalogue

Série légère

A Crète = Bahrfeldt 11,1. Censé être à Athènes. Non retrouvé.

3. Capito

Série lourde

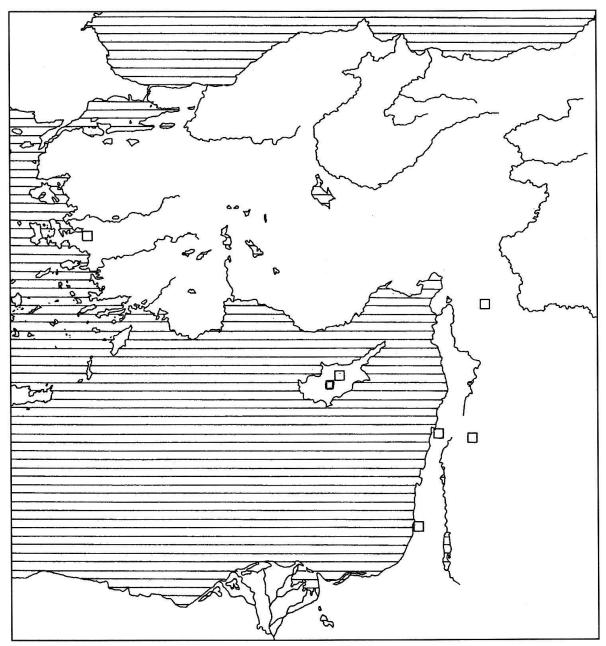
A, 4 B, 13 B, 19 C, 12 C, 18 C, 22 C, 29 D, 3 D, 5 D, 10 E, 4	Trouvé en Cilicie Trouvé en Crète Trouvé à Galaxidi, conservé au Musée de Delphes Trouvé à Galaxidi, conservé au Musée de Delphes Trouvé à Galaxidi, conservé au Musée de Delphes Crète (coll. Seager) Trouvé à Corinthe Marché athénien (ancienne coll. Petsalis) Fouilles de Cenchrées Marché athénien (coll. Fox) Trouvé à Patras
	Série légère
B, 13 B, 26 C, 4 C, 6 C, 7 C, 8 C, 11 C, 30 C, 43 C, 49 C, 52b C, 53a C, 54 C, 56 C, 81 C, 100 C, 109 C, 110	Trouvé à Corinthe Trouvé à Corinthe Trouvé à Athènes (Agora) Marché athénien (coll. Fox) Trouvé à Corinthe Crète (coll. Cameron) Trouvé à Patras Marché athénien (Seyrig) Trouvé à Athènes (Agora) Marché athénien Trouvé en Crète Acheté à Patras Trouvé à Ithaque Trouvé à Athènes (Agora) Trouvé à Athènes (Agora) Trouvé à Athènes (Agora) Trouvé à Patras Trouvé à Patras Trouvé à Patras

Hors catalogue

Série légère

- A Cyrène. Fouilles Norton 1911 (ANS): 1/4
- B Sparte = Sanctuary of Artemis Orthia at Sparta, JRS Supp. V, 1922, p. 396, nº 85.
- C Ithaque: en plus de l'exemplaire C, 54, trois autres exemplaires.
 - Patras = $A \Delta 26$, 1971, p. 188, n° 79
 - Délos = JIAN 13, 1911, p. 90
 - Izmir = Bahrfeldt 21,9 (coll. Imhoof-Blumer)

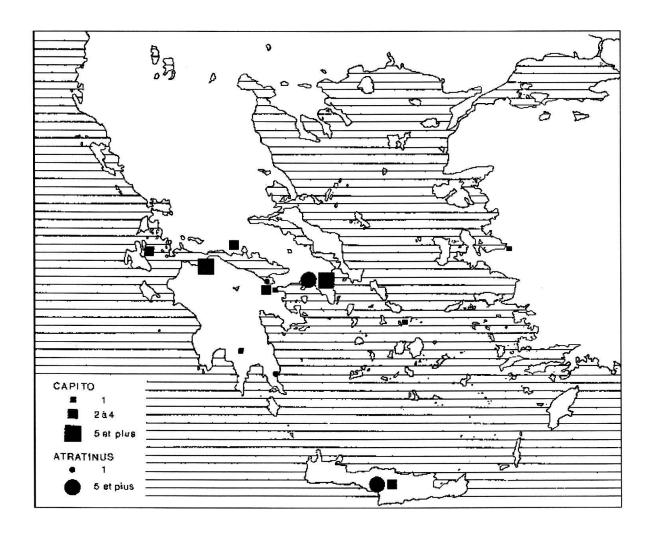
Le pointage de ces lieux de découverte sur des cartes est éloquent. A l'exception de l'exemplaire acheté par Imhoof-Blumer à Izmir³¹, les monnaies de Bibulus ne se rencontrent qu'en Syrie et à Chypre (carte).



 \square 1 exemplaire

³¹ Le lieu d'achat ne préjuge en rien du lieu de découverte.

Les monnaies d'Atratinus et de Capito se trouvent, elles, presque exclusivement en Grèce³² (carte).



Celles d'Atratinus se rencontrent dans le Péloponnèse, en Crète et aboutissent sur le marché athénien; celles de Capito jalonnent un axe qui va d'Ithaque à la Crète en passant par Patras, le golfe de Corinthe, Corinthe, Athènes et Délos. Peut-on aller plus loin et proposer des ateliers précis?

La présence des monnaies de Bibulus en Syrie s'accorde avec ce que nous savons de sa carrière³³. Bien entendu, nous ignorons où il résidait habituellement: Antioche, Berytos? L'ensemble de son monnayage semble avoir été gravé par une même main, à l'exception du coin D2 de sa série de tressis. Le portrait d'Antoine qui figure sur ce coin semble stylistiquement proche de ceux que l'on peut trouver sur des monnaies de Balanea datables probablement de 37/36 avant J.-C.³⁴ (fig. A: collection P. V.) ou

³³ Voir *supra*, p. 70.

³² Deux exceptions: Izmir et la Cilicie.

³⁴ H. Seyrig, Monnaies hellénistiques. XII. Questions aradiennes, RN 1964, p. 40–42.

de Marathos frappées la même année³⁵ (fig. B: Paris coll. de Clercq). Les deniers d'Antoine portant une tiare arménienne au revers³⁶ ont également des traits stylistiques proches (fig. C: Paris 3044). Il convient également de noter que l'émission de Bibulus est la seule sur laquelle figurent une contremarque ou des marques incisées. La contremarque ronde portant une palme et un E figure sur le dupondius C6 et sur l'as D2. Celle-ci ne se retrouve pas sous l'Empire³⁷, mais la palme seule, légèrement incurvée comme sur nos exemplaires, figure sur des monnaies d'Octave/Auguste frappées en Cilicie, peut-être à Ninica³⁸. Pour sa part, la lettre E apparait seule, de forme très similaire avec ses trois branches de même longueur, sur une monnaie de Césarée de Cappadoce datant de l'époque de Claude³⁹.

Les marques incisées qui figurent sur les tressis B3 et B5 et sur les dupondii C1, C4, C5 et C5a forment un monogramme & ou &. Ce monogramme ne représente pas une marque de valeur, mais indique certainement l'ère dans laquelle ces monnaies étaient autorisées à circuler. Or il peut se comprendre comme les initiales de la cité d'Arados ou de Marathos.

Le monnayage de Bibulus baigne donc dans un climat syrien et son atelier doit se situer sur la côte nord de la Syrie, entre Tripolis et Séleucie de Piérie. Il est difficile d'être plus précis.

L'atelier où ont été frappées les séries d'Atratinus semble plus aisé à déterminer. La carte de répartition des trouvailles montre que ces monnaies ont été émises en Grèce. Comme leurs caractéristiques techniques nous invitent à choisir un atelier péloponnésien, il semble naturel de proposer l'atelier de Corinthe⁴⁰. Jusqu'en 27 avant J.-C., l'Achaie était soumise à l'autorité du gouverneur de Macédoine et ce n'est qu'à cette date, lorsque l'Achaie obtiendra son statut de province sénatoriale, que la colonie de Corinthe deviendra officiellement sa capitale, puisqu'elle accueillera la résidence du

³⁵ H. Seyrig, RN 1968 [1969], p. 15, n° 320.

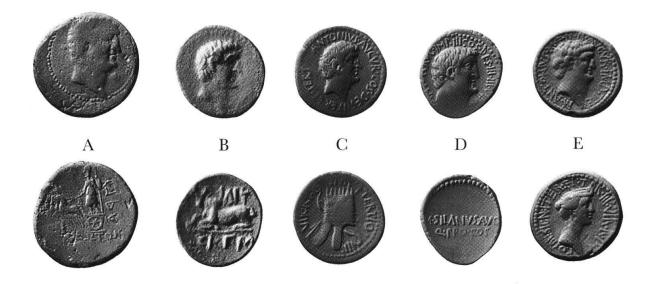
³⁶ RRC 539/1. La date de cette série est difficile à établir. Si elle marque le succès des opérations menées contre Artavasdès en 34, comment expliquer la légende ANTONIVS•AVGVR•COS•DES•ITER•ET•TERT du droit, alors que le deuxième consulat d'Antoine date de 34? La dater de 35, au moment des préparatifs de cette expédition, semble curieux. Il est également étrange de la dater de 36, comme le fait Crawford, même si l'on sait qu'Antoine a jugé que le fait de revenir vivant de son expédition parthique était en soi une «victoire»: pourquoi aurait-on choisi comme type de revers la tiare arménienne, alors que c'est précisément l'allié d'Antoine, Artavasdès, qui avait contribué à faire de cette campagne un désastre. Il parait plus naturel de voir en cette série la célébration de la pacification de l'Arménie par P. Canidius Crassus en 37. Mais comme la légende de revers porte l'indication de la troisième salutation impératoriale d'Antoine, cette datation a des incidences chronologiques évidentes sur la datation même des séries des préfets. P. H. Hill, The Coinages of Octavian and Antony, 36–31 BC, NAC 5, 1976, p. 122, attribue ce monnayage à Zante en 35: les parallèles stylistiques qu'il établit entre le portrait d'Antoine figurant sur cette série et sur les monnaies de Sosius frappées dans cette île n'emportent pas la conviction.

³⁷ L'excellent répertoire de C. Howgego, Greek Imperial Countermarks (Londres, 1985), l'atteste.

³⁸ C. Howgego, op. cit., n° 384; l'attribution à Ninica est due à H. Seyrig, RN 1969, p. 49–52.

³⁹ C. Howgego, op. cit., n° 671.

⁴⁰ M. Amandry 2, p. 87.



proconsul. Mais Corinthe, sous l'autorité d'Antoine, fut une de ses places stratégiques⁴¹ et peut parfaitement avoir accueilli une de ses escadres méditerranéennes commandée par Atratinus. Il semble à tout le moins évident que les deniers frappés par Silanus⁴² ont été émis dans le même atelier, tant les similitudes stylistiques sont frappantes (fig. D: Paris Ailly 11396). On sait que Silanus gèra les affaires d'Antoine en Grèce à partir de 34 en qualité de proquesteur lorsqu'Atratinus prit sa charge de consul. Silanus semble avoir rendu d'importants services à nombre de cités, dont celle de Chalcis, puisqu'il y reçut un culte organisé au gymnase⁴³ et que le Koinon des Béotiens, Eubéens, Locriens, Phocidiens et Doriens lui décerna le titre de Sauveur et d'Evergète et décida de lui ériger une statue⁴⁴.

Reste le cas de Capito. Ses monnaies ont à l'évidence été frappées en Grèce. Comme les ateliers péloponnésiens sont exclus en raison du mode de fabrication du numéraire qu'ils produisaient à cette époque, pourquoi ne pas privilégier Athènes? Antoine avait choisi Athènes pour y installer ses quartiers d'hiver en 39/38, puis en 38/37 et il n'est pas absurde de penser qu'une autre de ses escadres mouillait au Pirée. Si l'on admet que la série d'aurei représentant Antoine et Octavie⁴⁵ a été frappée à Athènes, certains traits du portrait d'Antoine se retrouvent sur l'émission de Capito (fig. E: Paris 164).

42 RRC 542/1 et 2.

⁴⁴ IG (*supra*, n. 12), II², 4114 (Syll.³, 767).

45 RRC 533/3a et 3b.

⁴¹ M. Amandry 2, p. 26–43.

⁴³ O. Picard, Chalcis et la confédération eubéenne, BEFAR 234 (Athènes, 1979), p. 296–297.

C. Datation

A l'époque où Bibulus, Atratinus et Capito émettent leurs séries respectives, Marc Antoine a obtenu sa troisième salutation impératoriale et il est consul désigné pour la deuxième et la troisième fois.

Les consulats avaient été attribués durant l'été 39, lorsque les triumvirs et Sextus Pompée se rencontrèrent à Misène. Les cistophores frappés pour Antoine et Octavie à Ephèse (?)⁴⁶ portent la légende M ANTONIVS IMP COS DESIG ITER ET TERT (fig. F: Munich), sans mention de la troisième salutation impératoriale. On s'accorde à dater ce monnayage de l'automne 39. Comme le deuxième consulat d'Antoine date de 34, c'est donc entre la fin de l'année 39 et la fin de l'année 35 que se situe l'obtention de la troisième salutation impératoriale d'Antoine et peut-être également de sa seconde.

Les avis sont en effet extrèmement divergents sur ce problème et le tableau cidessous en fait foi:

	Imperator	Imperator iterum	Imperator tertio
Caland 2, 1885		38	36
Klebs 1894	43	38	36
(RE I.2567)			
Bahrfeldt 1904	44/3	42	39
Grueber 1910		39	38
Buttrey 1953	44/3	38	36
Martini RIN 1985	44/3	Oct-Nov 39	Nov-Dec 39

Sans s'être expressément prononcé sur ce problème, M. Crawford, dans son Roman Republican Coinage, accepte la position de Grueber, puisqu'il date de 38 certaines séries portant la mention de la troisième salutation impératoriale d'Antoine.

Il me semble que l'on peut résolument exclure l'année 39. Malgré le témoignage de Dion⁴⁸ qui accorde à Antoine, pour cette année, «ἐπαίνους καὶ τερομνημίας», les victoires remportées par Ventidius Bassus sur les Parthes, au Mont Taurus et aux Portes ciliciennes où le légat de Pacorus, Phranapatès, trouva la mort, ont bien été portées à son crédit, comme l'attestent les Fastes⁴⁹:

P•VENTIDIVS•P•F•PROCOS•EX•TAVRO•AN•DCCX[MONTE•ET•PARTHEIS•V•K•DECEM

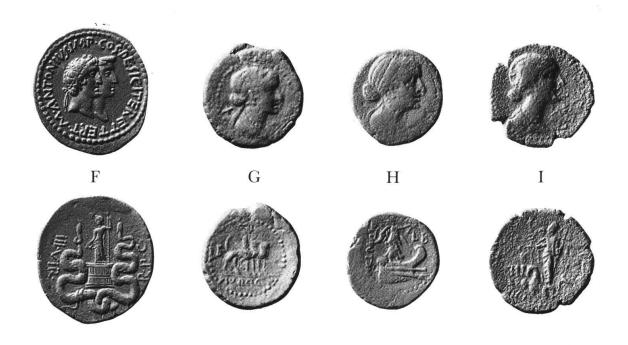
⁴⁶ RRC -; Syd. 1197–1198.

⁴⁷ RRC 533.

⁴⁸ Dio 48, 41, 5.

⁴⁹ CIL (supra, n. 17), I², p. 50.

Du reste, si l'on admet que les rares deniers au nom de Ventidius⁵⁰ ont été frappés en Orient, ils datent forcément de 39 et commémorent ses succès militaires, puisque la légende accompagnant le portrait d'Antoine indique simplement M•ANT•IMP. Si Antoine avait tiré bénéfice des succès de Ventidius en 39, une telle émission ne serait pas concevable en 38⁵¹.



Le choix se porte donc entre 38 ou 36. Ce que nous savons de la carrière de Bibulus, Atratinus et Capito n'exclut aucune de ces dates. A l'exception de la deuxième moitié de l'année 36, durant laquelle Atratinus, et peut-être Capito, sont en Sicile, les «préfets» ont eu la possibilité de frapper leur monnayage de 38 au début de l'année 36 et/ou en 35. Mais ce que nous savons désormais de la localisation des ateliers rend improbable la datation de la série de Bibulus de la fin 36/début 35. La présence du portrait d'Octavie sur la série de tressis est en effet difficilement concevable après 37/36 dans les nouveaux territoires prélevés par Antoine sur les pays soumis à Rome et concédés à Cléopâtre. En bénéficiant de l'annexion de la région côtière de la Phénicie et de la Syrie méridionale, d'une partie de la Palestine, de l'Arabie nabatéenne et de la Cilicie, de Chypre enfin, Cléopâtre reconstituait un vaste empire dans lequel elle institua un nouveau comput officiel pour ses années de règne à partir précisément de 37/36. Comment imaginer que Bibulus fasse frapper en 36/35, quelque part sur la

⁵⁰ RRC 531.

⁵¹ Comme l'a bien montré T. V. Buttrey, The Denarius of P. Ventidius, MN IX, 1960, p. 95–108. Mais l'ancienne attribution de cette série à la Gaule ou l'Italie *ca.* 41 avant J.-C. mérite toujours considération. Les derniers portraits *barbus* d'Antoine figurent sur les séries RRC 496/2 et RRC 516/1–5 datées respectivement de 42 et 41 avant J.C.

côte de Syrie, des monnaies sur lesquelles aurait figuré Octavie, l'épouse encore légitime d'Antoine, alorsqu'à la même date, des cités telles qu'Orthosie⁵² (fig. G: coll. P. V.), Tripolis⁵³ (fig. H: Paris 1896) et Berytos⁵⁴ (fig. I: Paris Y 28455/56) émettent des monnaies portant le portrait de Cléopâtre. Dans le cas de Berytos, le revers, au quadrige d'hippocampes, semble même être un écho du monnayage des «préfets»! Deux autres remarques:

- Si l'on date la troisième salutation impératoriale d'Antoine de fin 36, cela amène à placer les émissions RRC 533, 536 et 539 en 35 et à n'attribuer à Antoine aucun monnayage en Orient entre fin 39 et début 35, ce qui semble tout à fait invraisemblable;
- fin 38, Agrippa fait frapper, sans doute en Gaule, une émission d'aurei et de deniers⁵⁵.

Au droit des aurei figure la tête laurée de César, une étoile devant le front, avec la légende IMP DIVI IVLI F TER IIIVIR R P C. C'est la première, et la dernière fois, qu'Octave mentionne une salutation impératoriale, sa troisième. Cette salutation est précisément celle qu'Agrippa a refusé d'accepter après sa victoire sur les Aquitains. Ce refus d'Agrippa est sans doute volontaire, souhaitant transférer sur Octave le prestige de sa victoire, mais il a été également décrété par l'état-major d'Octave qui souhaitait «concentrer sur lui l'ensemble des honneurs»⁵⁶. Pourquoi cette décision qui confère à Octave le titre imperator comme prénom? Sans nulle doute pour redorer son prestige, au plus bas après sa défaite devant Sextus Pompée à Scylla, et pour balancer le succès de Ventidius à Gindarus. Si Octave fait indiquer à cette occasion sa troisième salutation impératoriale, c'est sans conteste pour montrer qu'il est capable, comme Antoine qui vient d'obtenir sa troisième salutation impératoriale, de remporter des victoires sur les ennemis de Rome.

On l'aura compris, je date la troisième salutation impératoriale d'Antoine de 38. Comme Octave, Antoine a détourné à son profit le succès de Ventidius Bassus obtenu sur les Parthes à Gindarus⁵⁷. Le titre *imperator*, «symbole de la victoire», devient «la propriété exclusive du chef de parti»⁵⁸.

Avant 38, il est rare que l'on indique des itérations à des titres tels que cos. ou imp. 59. D'ailleurs Octave et Antoine n'ont jamais fait figurer leur deuxième salutation impératoriale sur leur monnayage 60. De quand date celle d'Antoine? Le problème est

```
<sup>52</sup> H. Seyrig, Antiquités Syriennes IV, 1953, p. 111, n° 3.
```

⁵³ H. Seyrig, loc. cit., n° 5.

⁵⁴ H. Seyrig, loc. cit., n° 1–2.

⁵⁵ RRC 534/1-3.

⁵⁶ J.-M. Roddaz, Marcus Agrippa, BEFAR 253 (Rome 1984), p. 75–80.

⁵⁷ Dio 49, 21, 2.

⁵⁸ J.-M. Roddaz (supra, n. 56), p. 80.

⁵⁹ D. McFayden, The History of the Title *Imperator* under the Roman Empire (Chicago, 1920),

⁶⁰ La série RRC 533/1, connue par deux exemplaires maintenant disparus, portait certainement la légende M F M N AVGVR IMPTERTet non IMP ITER: voir P. J. Bicknell, King Antony: A note of an extinct coin, GNS 39/156, 1989, p. 95–98.

sans incidences pour notre propos, mais il n'est pas impossible qu'Antoine et Octave l'aient célébré ensemble, en 40, après le traité de Brindes⁶¹.

Ainsi, le monnayage des «préfets» a sans doute été frappé en 38/37. Il se peut toutefois qu'Atratinus et Capito aient frappé leurs séries légères après leur retour de Sicile, fin 36/35.

D. Pourquoi ce monnayage?

Le système créé par Antoine est, on l'a dit, remarquable à double titre: remarquable par l'effort pour rendre facilement reconnaissable les différentes dénominations⁶² et remarquable par les innovations introduites alors dans le système monétaire romain:

- a. pour la première fois était frappé un sesterce de bronze; cette dénomination avait toujours été émise en argent, depuis sa création jusque vers 180/170 avant J.-C., puis en 91/90 avant J.-C. et, enfin, entre 48 et 44 avant J.-C.⁶³;
- b. le tressis, une pièce de 3 as, était à nouveau frappé, alors que cette espèce n'avait été émise que très sporadiquement au III^e siècle avant J.-C.⁶⁴;
- c. le semis et le quadrans n'avaient plus été émis depuis les années 90–82 avant J.-C., lorsque la production de monnaies de bronze avait repris sous l'effet de la *lex Papiria de assis pondere*⁶⁵.
 - Le dupondius et l'as étaient en revanche des dénominations plus usuelles:
- a. le dupondius avait cessé d'être émis à la fin du III^e siècle avant J.-C.⁶⁶, mais, depuis 45 avant J.-C., un certain nombre d'émissions semblent avoir fait revivre cette dénomination: celle du préfet de César, Clovius, frappée en Gaule Cisalpine, peut-être à Milan, en 45 avant J.-C.⁶⁷; celle du préteur Q. Oppius, probablement datable de la même période⁶⁸; celle de Cn. Calpurnius Piso Frugi frappée entre 43 et 31 avant J.-C.⁶⁹ et, enfin, celle d'Octave frappée au nom de Divos Iulios en Italie, probablement en 38⁷⁰;

⁶¹ CIL (supra, n. 17), I², p. 50; D. McFayden (supra, n. 59), p. 32-33.

⁶² Voir H. Zehnacker, Moneta, Paris, BEFAR 222, II (Rome, 1973), p. 688–690 et 960; M. Amandry, RSN 65, 1986, p. 74.

⁶³ H. Zehnacker, op. cit., p. 685-688.

⁶⁴ RRC 23/1 et 41/3.

⁶⁵ Sur cette loi, voir M. Crawford, Coinage and Money under the Roman Republic (Londres, 1985), p. 183–185.

66 RRC 69/1.

⁶⁷ RRC 476/1a-b; FITA, p. 7-9. Ces monnaies d'orichalque pèsent env. 15g et pouvaient passer pour des dupondii: cf. A. Burnett, The Currency of Italy from the Hannibalic War to the Reign of Augustus, AIIN 29, 1982, p. 131.

68 RRC 550/1–2. Cette émission a parfois été attribuée à l'Asie Mineure et datée de 88 av. J.-C. (Crawford) ou attribuée à Antioche et datée de 33/31 av. J.-C. (FITA, p. 61–2). Mais elle

a beaucoup de traits communs avec l'émission de Clovius. ⁶⁹ RRC 547/1.

⁷⁰ RRC 535/1–2. Sur le problème de la dénomination, voir M. Amandry, La genèse de la réforme monétaire augustéenne en Occident, Cercle d'Etudes Numismatique. Bulletin 23,2, avril–juin 1986, p. 21–34; sur le problème des aires de circulation, voir R. Martini 3, p. 33–64, 98–114.

b. quant à l'as, sa production avait cessé en 82 avec l'abandon de la frappe d'as semionciaux⁷¹, mais le marché était toujours alimenté par des as de poids oncial frappés au II^e siècle avant J.-C. Les as frappés par les fils de Pompée, en Espagne⁷² et en Sicile⁷³, vinrent parfaitement s'insérer dans ce courant⁷⁴. En 40, Octave fit frapper à Narbonne une émission très abondante d'as⁷⁵ et Atratinus, en Orient, en 40/39, émit une série d'as dans la plus pure tradition républicaine⁷⁶.

A l'exception de celle d'Atratinus, toutes ces émissions circulaient en Méditerranée occidentale. Dans les territoires d'Antoine, le monnayage romain de bronze n'était guère connu. En créant ce système cohérent, Antoine souhaitait peut-être «présenter» aux usagers de langue grecque le monnayage divisionnaire romain. Les marques de valeur A, B, Γ , et Δ , qui indiquent la relation de chaque dénomination à l'as⁷⁷, semblent en effet bien destinées à des utilisateurs grecs. La meilleure preuve en est la reprise de ce système sous Auguste à Lepti Minus, en Proconsulaire, où les trois dénominations frappées sont respectivement marquées A, B et Δ: ces dénominations, en module et en poids, correspondent bien à des as, des dupondii et des sesterces. Là encore, il fallait familiariser les utilisateurs au nouveau système de bronze augustéen⁷⁸.

Que cette «présentation» n'ait finalement eu lieu qu'en Grèce⁷⁹ n'est peut-être pas tellement étonnant. C'est en effet là que le denier circulait et ce, de façon certes sporadique, depuis le IIe siècle avant J.-C. Mais, au Ier siècle, la liste des trésors contenant des deniers est longue⁸⁰: à côté des tétradrachmes athéniens de nouveau style ou des statères de la Ligue thessalienne, le denier jouait un rôle important dans le flux

⁷⁴ Ces as sont un peu plus légers que des as de poids semi-oncial théorique: voir R. Martini, Note metrologiche sulle emissioni bronzee di Sextus Pompeius, Gaceta Numismatica 95-96,

sept.-déc. 1989, p. 23-29.

⁷⁸ M. Amandry, Le monnayage augustéen de Leptis Minor (Byzacène), GNS 33/129, 1983,

p. 11-14.

⁷⁹ Le volume des frappes de Bibulus est insignifiant: voir *infra*, p. 91–92.

⁷¹ Cf. n. 65.

⁷² RRC 471/1.

⁷³ RRC 478/1a-b et 479/1. L'émission RRC 478, frappée par le légat Eppius, est ordinairement attribuée à l'Espagne, mais R. Martini 3, p. 65–81, 116–129, la situe en Sicile. La publication des monnaies trouvées à Morgantina semble lui donner raison (Morgantina Studies. II. The Coins [Princeton 1989], p. 126, n° 691: 25 exemplaires).

⁷⁵ M. Amandry, J.-N. Barrandon et J.-Cl. Richard, Notes de numismatique narbonnaise. V. Les as d'Octave à la proue émis à Narbonne en 40 avant J.-C., Revue Archéologique de Narbonnaise 19, 1986 (1987), p. 57–77.

76 RRC 530; M. Amandry, RSN 65, 1986, p. 84 et pl. 17.

⁷⁷ Ces marques ne sont ni des lettres d'officine, comme le supposait G. Dattari, Le lettere ABΓΔS sulle monete di bronzo della flotta di Marco Antonio, RIN 1908, p. 537-559, ni des indications de relation au chalque ($\Delta = 1$ tétrachalque, $\Gamma = 1$ trichalque etc.) comme le suggérait M. Soutzo, Les monnaies de bronze des préfets de la flotte de Marc Antoine, avec marques de valeur, RN 1906, p. 457-474. De telles marques existent et Ph. Kinns en a rassemblé toutes les occurences dans The Silver Coinage of Magnesia on the Maeander, Kraay-Mørkholm Essays (Louvain, 1989), p. 146-147.

⁸⁰ Voir M. Crawford, Roman Republican Coin Hoards (Londres, 1969), n° 228, 242, 283, 336, 358, 374, 402, 465, 467, 473; T. V. Buttrey, Crete and Cyrenaica, dans The Coinage of the Roman World in the Late Republic, BAR Int. Series 326, 1987, p. 166-167.

monétaire. La «présentation» du système divisionnaire de bronze lié au denier est, dans ce contexte, parfaitement compréhensible.

Pourquoi ce système, si astucieux et si ambitieux, trop complexe peut-être ou inutilement complexe, fut-il abandonné? Il est difficile de le dire, mais, depuis 37, Antoine ne séjournait plus à Athènes et ceci peut expliquer cela.

Quoi qu'il en soit, l'esprit de cette tentative avortée se retrouve dans le système mis en place par Auguste qui n'eut qu'à le simplifier et en perfectionner les détails, en choisissant de frapper le sesterce et le dupondius en orichalque, l'as en cuivre, le semis en cuivre ou en orichalque et le quadrans en cuivre.

ANNEXE 1

Métrologie

Les tableaux ci-dessous récapitulent l'ensemble des données métrologiques à notre disposition concernant les émissions de Bibulus, Atratinus et Capito. Ils se composent d'un certain nombre de paramètres pondéraux classiques, dont voici la liste:

N : nombre de poids connus

x : poids moyenm : poids médian

Pa : poids de l'exemplaire le plus léger Pz : poids de l'exemplaire le plus lourd

 $\Delta \rho$: étendue (Pz – Pa)

X: 100_{Pa}^{Pz} (valeur de Pz en pourcentage de Pa)

σ : écart-type, égal à la racine carrée de la variance (moyenne des carrées des

écarts au poids moyen)

 $\Delta \iota$: intervalle de confiance \pm 1.96 $\frac{\sigma}{\sqrt{N_{-1}}}$ à une probabilité égale à 0,95

y : coéfficient de variation 100 $\frac{\sigma}{\overline{x}}$ (valeur de σ en pourcentage de $\overline{x})$

a) Bibulus

N	$\bar{\mathbf{x}}$	m	Pa	Pz	Δρ	X	σ	Δι	у	Diamètre
B 5 C 6	20.72 17.64 12.18	20.22 17.58 12.27	18.06 16.20 11.41	23.00 19.20 12.87	4.94 3.30 1.46	110,5% 127,3% 120,3% 112,7% 305,4%	1.84 1.12 0.59	± 1.81 ± 0.98 ± 0.83	8,92% 6,38% 4,91%	31/32 mm 29/31 mm 29/31 mm 22 mm 17/20 mm 16 mm

b) Atratinus

Série lourde

	N	$\bar{\mathbf{x}}$	m	Pa	Pz	Δρ	X	σ	Δι	у	Diamètre
A B C D E F	7 15 17	20.35 17.02 11.99 9.36 4.75 2.90	20.62 17.19 11.42 9.58 2.90	14.82 14.85 8.15 5.38 2.09	29.30 19.20 16.70 11.97	14.48 4.35 8.55 6.59 1.62	197,7% 129,2% 204,9% 222,4% 177,9%	3.85 1.20 2.11 1.67	±2.18 ±0.96 ±1.10 ±0.82	18,94% 7,07% 17,61% 17,90%	33/38 mm 30/35 mm 24/31 mm 22/24 mm 15/16 mm 13/17 mm
Série légère											
A B	16 11 6	12.26 7.55 4.95	11.94 7.58 4.75	7.81 4.12 4.41	19.55 13.00 6.23	11.74 8.88 1.82	250,3% 315,5% 141,2%	2.93 2.18 0.61	±1.48 ±1.35 ±0.54	23,92% 28,98% 12,42%	27/32 mm 21/23 mm 17/20 mm

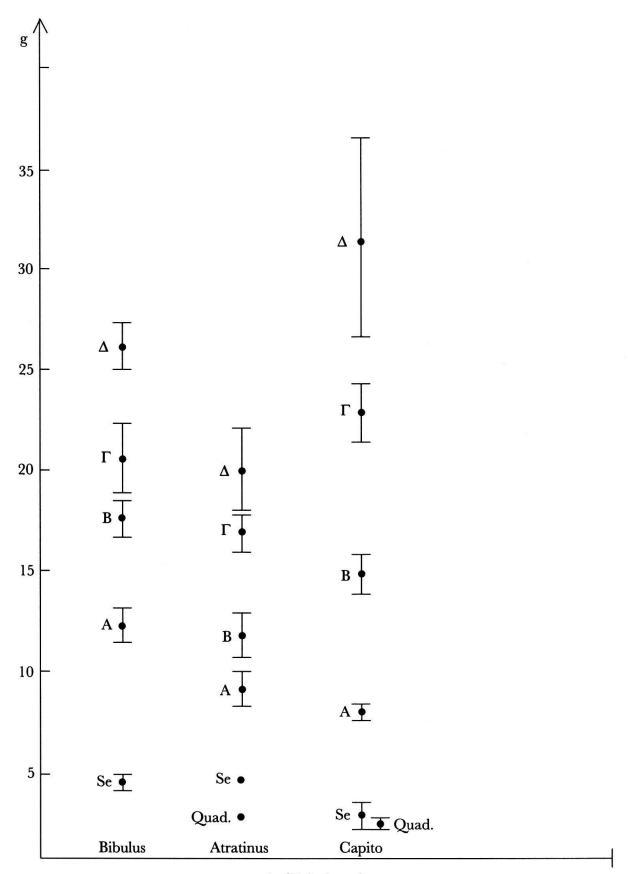
c) Capito

Série lourde

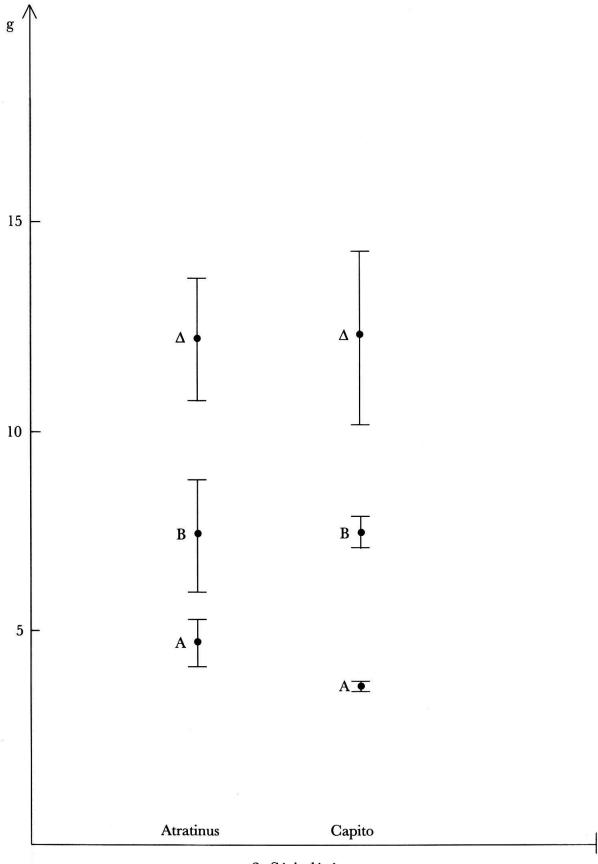
	N	$\bar{\mathbf{x}}$	m	Pa	Pz	Δρ	\mathbf{X}	σ	Δι	y	Diamètre
A B C D E F	21 29	31.67 22.94 14.85 8.05 2.96 2.52	30.49 23.09 15.17 7.91 3.05 2.55	26.75 15.50 9.24 4.93 2.33 2.27	38.97 31.01 21.91 10.03 3.50 2.76	12.22 15.51 12.67 5.1 1.17 0.49	145,6% 200,0% 237,1% 203,4% 150,2% 121,5%	4.48 3.71 2.84 1.15 0.48 0.20	±5.06 ±1.62 ±1.05 ±0.43 ±0.66 ±0.27	14,14% 16,17% 19,12% 14,28% 16,21% 7,90%	33/39 mm 28/32 mm 22/28 mm 20/23 mm 14/16 mm 11/14 mm
Série légère											
A B C		7.53	13.63 7.44 3.92	7.42 4.75 2.75	16.91 8.95 5.40	9.49 4.20 2.65	227,8% 188,4% 196,3%	3.36 0.95 0.57	±2.08 ±0.38 ±0.11	27,18% 12,61% 14,68%	24/28 mm 16/26 mm 14/17 mm

Ces données peuvent être visualisées sur les graphiques 1 et 2. Il est ainsi aisé de constater que les trois groupes n'ont pas été frappés dans le même atelier. Si l'on prend comme référence l'étalon quart-oncial, les poids constatés, dénomination par dénomination, s'en écartent de la manière suivante:

	Etalon quart-oncial	Bibulus	Atratinus	Capito
Δ	27.06	26.17	20.35	31.67
Γ	20.29	20.72	17.02	22.94
В	13.53	17.64	11.99	14.85
Α	6.76	12.18	9.36	8.05
Se	3.38	4.52	4.75	2.96
Quad.	1.68	4.23	2.90	2.53



1. Série lourde



2. Série légère

Pour la série légère, la référence serait à un étalon théorique dont le poids de l'as représenterait 1/8° d'once:

	Etalon d'1/8° d'once	Atratinus	Capito	8
Δ	13.53	12.26	12.36	
В	6.76	7.55	7.53	
A	3.38	4.95	3.91	

Dans le cas de la série lourde, on constate, pour une même dénomination, de grandes disparités de poids. Ces différences sont nettement moins sensibles pour la série légère. Mais la référence à un étalon romain n'est sans doute qu'une vue de l'esprit. Il faudrait en fait examiner l'environnement numismatique dans lequel sont venues s'insérer ces séries et écrire l'histoire du monnayage frappé en Méditerranée orientale de 42 à 31 avant J.-C. Cette étude reste à faire.

ANNEXE 2

Volume des émissions

Les tableaux ci-dessous récapitulent le volume des différentes émissions, tel qu'il est possible de l'apprécier d'après le nombre de coins de droit et de revers déterminé pour chacune d'entre elles. En outre, j'ai estimé le nombre originel de coins de droit⁸¹.

			a) I	Bibulus	
	d	r	n	D	
A B C D E F	1 2 2 1 1	4 5 4 3 10 1	5 5 7 3 30 1	1.1 2.8 2.4 1.2 1.0	± 0.3 ± 1.1 ± 0.6 ± 0.7 ± 0.0
			b) A	tratinus	
			Série	lourde	
	d	r	n	D	
A B C D E	2 3 3 4 1	5 5 10 11 1	13 7 15 18 1	2.1 4.3 3.3 4.5	± 0.2 ± 1.5 ± 0.4 ± 0.5
$\overline{\mathbf{F}}$	2	2	$\dot{2}$	_	

Nous disposons de nombreuses méthodes pour effectuer cette estimation. Certaines d'entre elles sont expliquées dans Statistique et Numismatique, Revue du groupe européen d'études pour les techniques physiques, chimiques et mathématiques appliquées à l'archéologie 5, 1981, p. 157–172 (méthode Müller) et p. 204–213 (méthode Lyon-Carter); la méthode Carcassonne se trouve dans Symposium numismatico de Barcelona II, 1980, p. 115–128, et Méthodes statistiques en numismatique, Louvain, 1987, p. 56–64, celle d'Esty dans NC 1984, p. 180–183. J'ai choisi celle de G. Carter, A Simplified Method for Calculating the Original Number of Dies from Die-Link Statistics, MN 28, 1983, p. 195–206. Carter propose trois formules différentes en fonction du rapport n (nombre d'exemplaires)/d (nombre de coins connus) pour trouver D (nombre originel de coins) avec une possibilité d'erreur $\sigma = \frac{D\sqrt{D}}{n_{-1}}$. Cette méthode tient compte de l'inégalité de production entre les coins, mais le calcul de l'intervalle de confiance ne repose sur rien d'expérimenté. Toutes ces méthodes sont comparées par L. Villaronga, Estadistica Aplicada a la Numismatica (Barcelone, 1985) p. 98–102.

α .	1.
Série	lámara
SCITE	TCRCTC

A	4	11	16	4.6	± 0.7
В	2	5	12	2.1	± 0.3
\mathbf{C}	4	6	7	7.5	± 3.5

c) Capito

		Série lourde						
d	r	n	D					
1	2	4	1.1	± 0.4				
5	11	22	5.7	± 0.6				
8	19	32	9.3	± 2.8				
5	13	31	5.3	± 0.4				

E 3 3 4 9.5 \pm 9.7 F 2 2 3 4.8 \pm 5.2

Série légère

Α	3	5	13	3.4	± 0.5
В	6	12	25	6.9	± 0.7
\mathbf{C}	33	53	126	38.9	± 1.9

Globalement, le total du nombre de coins de droit déterminé est faible: 8 pour Bibulus, 25 pour Atratinus et 66 pour Capito. La représentation actuelle des séries lourdes n'est pas loin d'être complète, puisque les estimations du nombre originel de coins de droit sont pratiquement identiques au nombre de coins connus, si l'on considère uniquement les 4 dénominations les plus lourdes:

	d	D	
Bibulus	6	7.5	± 2.7
Atratinus	12	14.2	± 2.6
Capito	19	21.4	± 4.6

Pour les dénominations les plus légères – semis et quadrans –, le nombre d'exemplaires connus est trop faible pour que les estimations aient une réelle signification.

Le volume des séries légères émises par Atratinus et Capito est un peu plus important:

	d	D	
Atratinus	10	14.2	± 4.5
Capito	42	49.2	± 3.1

A B C D Mais, là encore, la représentation actuelle de ces séries est tout à fait correcte et, à l'exception de la série d'as légers de Capito, on peut être assuré que peu de nouveaux coins de droit seront découverts à l'avenir.

Que l'on considère l'ensemble des coins de droit déterminés, soit d = 99, ou estimés, soit $D = 121.8 \pm 32.0$, ces chiffres sont faibles ou, du moins, paraissent faibles. Bien entendu, il faut comparer ce qui est comparable et, en ce domaine, nous manquons cruellement de corpus.

J'ai ailleurs⁸² comparé ces chiffres à ceux fournis pour les séries Divos Iulius frappées par Octave à la même époque en Occident⁸³:

	d	r	n	D	
Série I	21	27	36	41	± 7.5
Série II	18	22	22	105	± 52.0

On pourrait également les comparer à ceux que fournit l'étude de la série très abondante d'as émise par Octave à Narbonne en 40⁸⁴:

d	r	n	D	
117	121	124	1383	± 418

En revanche, l'émission des duovirs P. Aebutius et C. Pinnius, frappée à Corinthe entre 39 et 36, parallèlement sans doute à l'émission d'Atratinus, est de volume plus modeste⁸⁵:

	d	r	n	D	
As	9	13	51	10.1	± 0.9
Semis	13	8	34	17.7	± 2.3

Ces quelques trop rares exemples tendraient à montrer qu'Octave a fait frapper en abondance du monnayage divisionnaire en Occident, alors qu'Antoine faisait procéder à la frappe d'émissions de faible volume en Orient. Pour essayer de comprendre ces phénomènes, il faudrait connaître l'état d'approvisionnement en menue monnaie des marchés locaux ou régionaux à l'époque du triumvirat. Il est probable que l'Occident manquait de monnaie divisionnaire, alors que la situation était différente en Orient.

Mais c'est une nouvelle enquête à mener. Celle-ci nous permettrait peut-être de comprendre également pourquoi le volume de frappe de telle ou telle dénomination a été plus ou moins important à l'intérieur des différentes séries. Ces disparités

⁸² M. Amandry, Le monnayage émis en Orient sous l'autorité d'Antoine par L. Calpurnius Bibulus, L. Sempronius Atratinus et M. Oppius Capito: un essai d'estimation quantitative, Rythmes de la production monétaire, de l'antiquité à nos jours (Louvain, 1987 [1990]), p. 223–225.

A. Alföldi et J.-B. Giard, NAC 13, 1984, p. 147–161.
 M. Amandry et alii, (supra, n. 75), p. 57–77.

apparaissent dans le tableau ci-dessous qui indique, en pourcentage, dénomination par dénomination, le rapport entre le nombre de coins de droit connu et le nombre total de coins de droit connu pour la série.

Séries lourdes

	HS	Γ	В	A	Se	Quad.
Bibulus Atratinus	12,5 13,3	25 20	25 20	12,5 26,6	12,5 6,6	12,5 13,2
Capito Séries légères	4,16	20,8	33,33	20,83	12,5	8,33
	HS		В	A		
Atratinus Capito	40 7,14		20 14,28	40 78,57		

ANNEXE 3

Analyses

Nous disposons de 19 analyses effectuées dans le cadre du Centre E. Babelon ERA 27 du CRA par J.-N. Barrandon. Certaines ont été effectuées par activation protonique; les plus récentes, marquées d'un astérisque, par activation neutronique avec des neutrons rapides de cyclotron. Ces méthodes d'analyse ont été développées autour du cyclotron à énergie variable du CERI à Orléans.

Les analyses des monnaies d'Atratinus ont déjà été publiées⁸⁶.

	a) Bibulus										
	Cu	As	Sn	Pb	Zn	Ni	Fe	Sb	Ag	Au	
C.5	74.9	_	10.9	14.2	0.002	_	_	_	_	-	
E.13	78.4	8 	11.8	9.8	0.002		_	_	_	 /	
E.21*	71.6	0.12	4.39	23.2	≤ 0.034	0.049	0.54	0.034	0.029	310^{-4}	
	b) Atratinus										
					Série lo	ourde					
A.3	79.5	0.26	5.5	15.0	0.003	_	0.09	0.13	10 		
A.10*	83.7	0.22	4.8	10.8	≤ 0.07	0.14	0.094	0.18	0.038	0.002	
C.8*	83.3	0.20	5.9	10.3	≤ 0.057		0.070	0.027	0.009	210^{-4}	
C.12	75.9	0.36	13.7	10.1	0.002		_	-	0	_	
E.1*	85.1	0.13	5.55	8.9	≤ 0.020		0.025		0.060	0.002	
F.1	80.4	0.33	7.9	11.1	0.005	_	0.11	0.16	_		
					Série le	égère					
B.1	79.2	0.16	7.0	12.7	0.007	_	0.08	0.14	_	(7.7)/	
B.3	70.9	0.31	16.9	11.2	0.002		-		_	_	
C.5*	80.8	0.24	5.0	13.6	≤ 0.047	0.086	0.050	0.18	0.038	0.0018	
					c) Ca	pito					
					Série lo	ourde					
α 1	75 1	0.67	C C	170							
C.1	75.1	0.67	6.6	17.0	0.002		_	_	-	_	
D.13	82.2	0.4	12.2	5.3	0.002		S	-		_	

⁸⁶ M. Amandry, Monnayages émis en Achaïe sous l'autorité d'Antoine (40–31), Israel Num. Journal 6–7, 1982–1983, p. 5; Id., 2, p. 87.

Série légère

	Cu	As	Sn	Pb	Zn	Ni	Fe	Sb	Ag	Au
A.9*	81.9	0.53	5.19	11.7	≤ 0.038	0.071	0.13	0.31	0.036	0.002
B.11	77.4	_	8.7	13.4	0.002	 .				_
C.49*	89.0	0.18	7.72	2.47	≤ 0.036	0.052	0.11	0.044	0.021	910^{-4}
C.61	78.7	0.33	10.7	10.2	0.002	_	_	_	_	-
C.67*	84.4	0.18	5.5	9.6	≤ 0.043	0.074	0.071	0.12	0.036	610^{-4}

Les monnaies émises par Bibulus, Atratinus et Capito sont des bronzes avec une teneur en plomb aux alentours de 10% et une teneur en étain (Sn) aux alentours de 5%. L'ensemble des résultats peut présenter certaines discordances, car ils sont le fruit de deux méthodes. L'activation protonique sous-estime la présence de cuivre et privilégie la teneur en étain. L'activation neutronique avec des neutrons rapides de cyclotron, plus fiable, donne une image plus juste de la composition d'ensemble de la pièce.

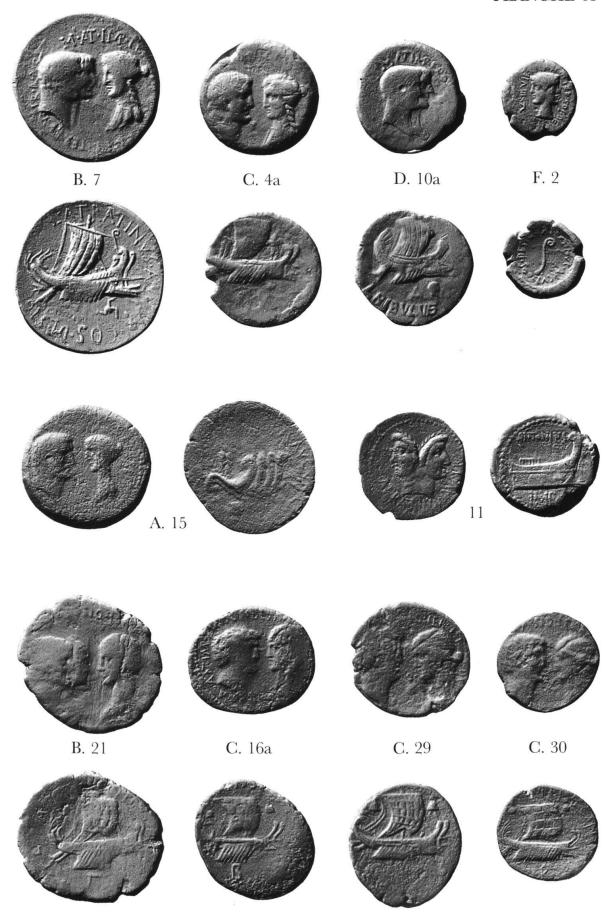
On peut penser que les trois groupes ont été frappés avec le même minerai, car les teneurs en arsenic (As), lié au cuivre, et en antimoine (Sb), lié au plomb, sont les mêmes d'un groupe à l'autre.

Michel Amandry Cabinet des Médailles Bibliothèque Nationale 58, rue Richelieu F-75084 Paris-Cédex 02



Michel Amandry, M. Oppius Capito: addenda

*



Michel Amandry, L. Sempronius Atratinus, M. Oppius Capito: addenda



Michel Amandry, L. Calpurnius Bibulus, L. Sempronius Atratinus: addenda